

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT MICAUD

Séance du mercredi 7 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le sept février, les membres du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Saint Micaud, se sont réunis à 20h30 à la salle communale, sur la convocation qui leur a été adressée par la Présidente Mme Aurélie SIVIGNON le trente janvier, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

ETAIENT PRESENTS :

Mmes BADET Isabelle, POULACHON Céline, SIVIGNON Aurélie

M GIRARDON Patrick, LAGRANGE Rémy, LUSSIAUD Marc, ROZE André.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme Céline Poulachon est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

1- Approbation du compte-rendu du 6 octobre 2024

Le compte-rendu du 14 novembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

2- Bilan sur les actions réalisées en fin d'année 2023 :

- Repas du 11 novembre :
 - 48 personnes présentes à la Salle de St Micaud
 - Pour éviter un problème de comptabilité, le restaurateur n'a pas pu accepter notre proposition de payer un supplément afin de remettre un pourboire aux serveuses.
- Arbre de Noël :
 - Organisation appréciée de tous.
 - Une peluche sera offerte au bébé né au mois de décembre après l'arbre de Noël.
 - Il reste 2 cadeaux que nous gardons pour l'année prochaine.
- Un changement d'organisation est décidé ce jour afin de dissocier le repas du 11 novembre de l'action menée pour Noël :
 - Comme actuellement, toutes les personnes qui sont dans l'année de leurs 65 ans et plus seront conviées au Repas du 11 novembre.
 - Un colis (et non plus un repas) sera distribué pour Noël, à toutes les personnes qui sont dans l'année de leurs 75 ans et plus.